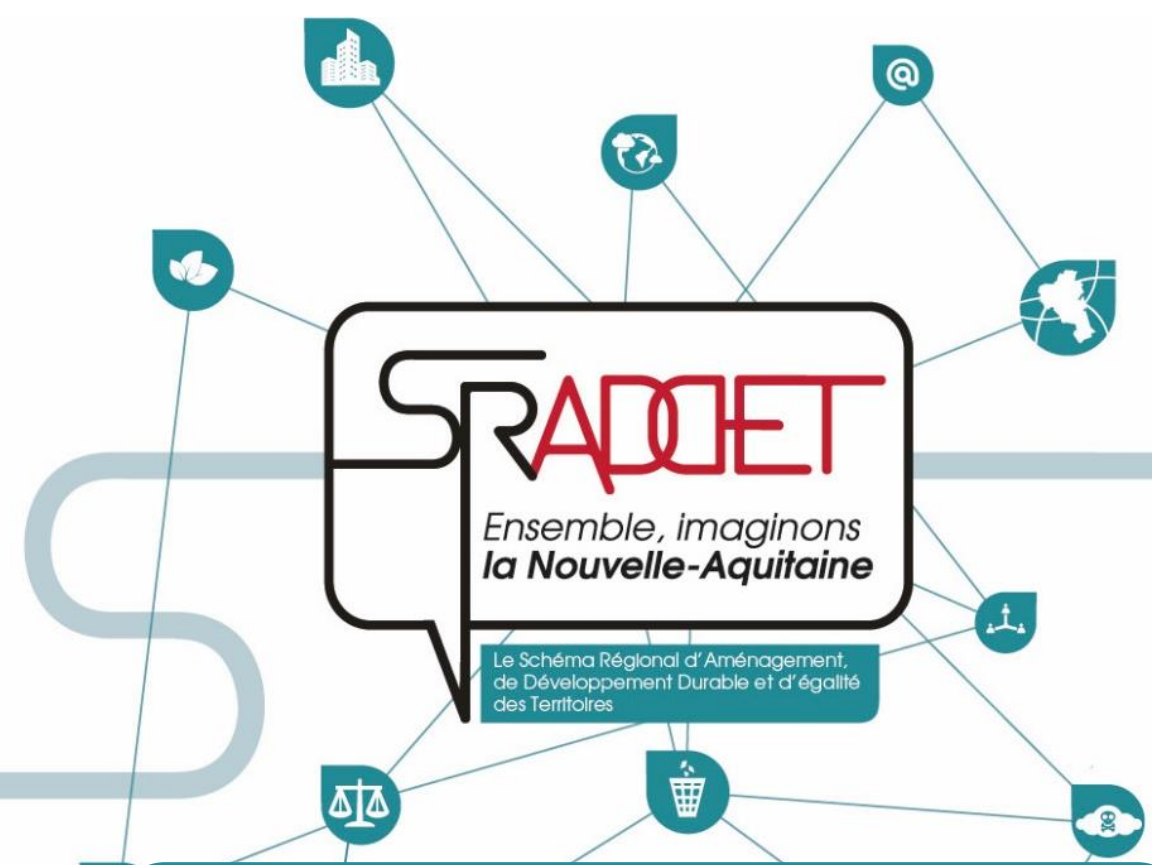


31 janvier 2023



**Rencontre partenariale sur
la modification du volet
Foncier du SRADDET**





Ordre du jour

- Introduction **Laurence Rouède**, Vice-présidente en charge du développement et de l'équité des territoires et des contractualisations et **Sandrine Hernandez**, Conseillère déléguée à la revitalisation des centres-bourgs, au foncier et à l'urbanisme
- Intervention de **Guillaume Riou**, Vice-président en charge de la Transition écologique et énergétique et de Néo Terra
- Echange sur le volet foncier du SRADDET et les questionnements liés à la territorialisation des objectifs





Que doit intégrer le SradDET sur le volet foncier suite à la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021 ?

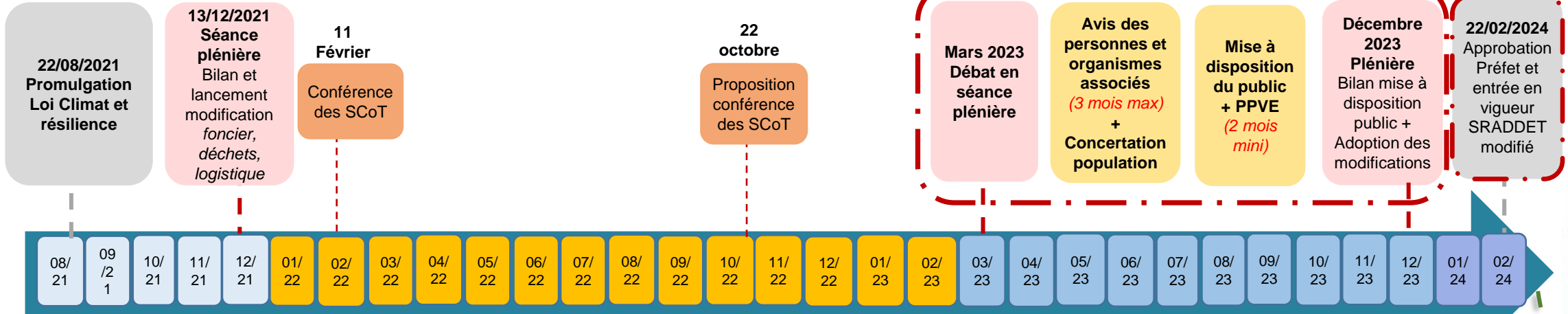
- **SRADDET document pivot pour décliner les objectifs nationaux de sobriété foncière au niveau régional et dans les territoires infra-régionaux**
 - ✓ intégrer la trajectoire visant à l'absence d'artificialisation nette à 2050
 - ✓ fixer un objectif de réduction du rythme d'artificialisation par tranches décennales
 - ✓ décliner l'objectif entre les différentes parties du territoire

- **Qu'intègre déjà le SRADDET ?**
 - ✓ objectif de neutralité foncière à long terme
 - ✓ réduction de 50% de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à 2030, mais au niveau régional



Un calendrier contraint

Hypothèses évolutives en fonction des arbitrages nationaux



Dialogue partenarial + Elaboration des propositions **12 mois**

<p>Réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> Foncier > 10 rencontres (prés de 700 participants) Logistique > 2 rencontres (prés de 200 participants) Déchets > 4 rencontres (prés de 400 participants) 	+	<p>A venir :</p> <p>Réunion transversale Fév/Mars 2023 (Démarche réalisée, enjeux et propositions de modification des 3 volets)</p>
--	---	--

Évolution SCoT avant le 22/08/2026

Évolution PLU(i) et CC avant le 22/08/2027





Concertation approfondie

➤ Volonté d'échanger et de co-construire

- ✓ Rencontres techniques et politiques régulières
- ✓ Plus de 10 rencontres et 700 participants
- ✓ Des contributions reçues (*conférence des SCoT, CESER, CRCI, SCoT, EPCI, AMRF ...*)

➤ Traçabilité de l'avancement des travaux

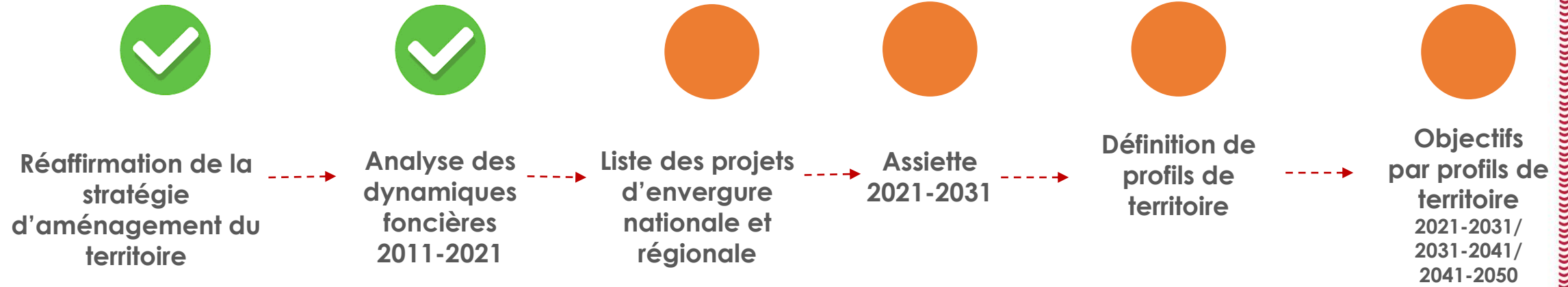
- ✓ Mise à disposition de tous les supports des réunions
<https://participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADET>
- ✓ Synthèses des 4 ateliers territoriaux sur le volet foncier de juin/juillet 2022

➤ La Région : relais des interrogations territoriales à l'échelle nationale

- ✓ 2 courriers du Président Alain Rousset à La Première Ministre (sans réponse)
- ✓ Mails d'information aux territoires avec copie des courriers à la Première Ministre



Des incertitudes nationales qui impactent la méthodologie régionale





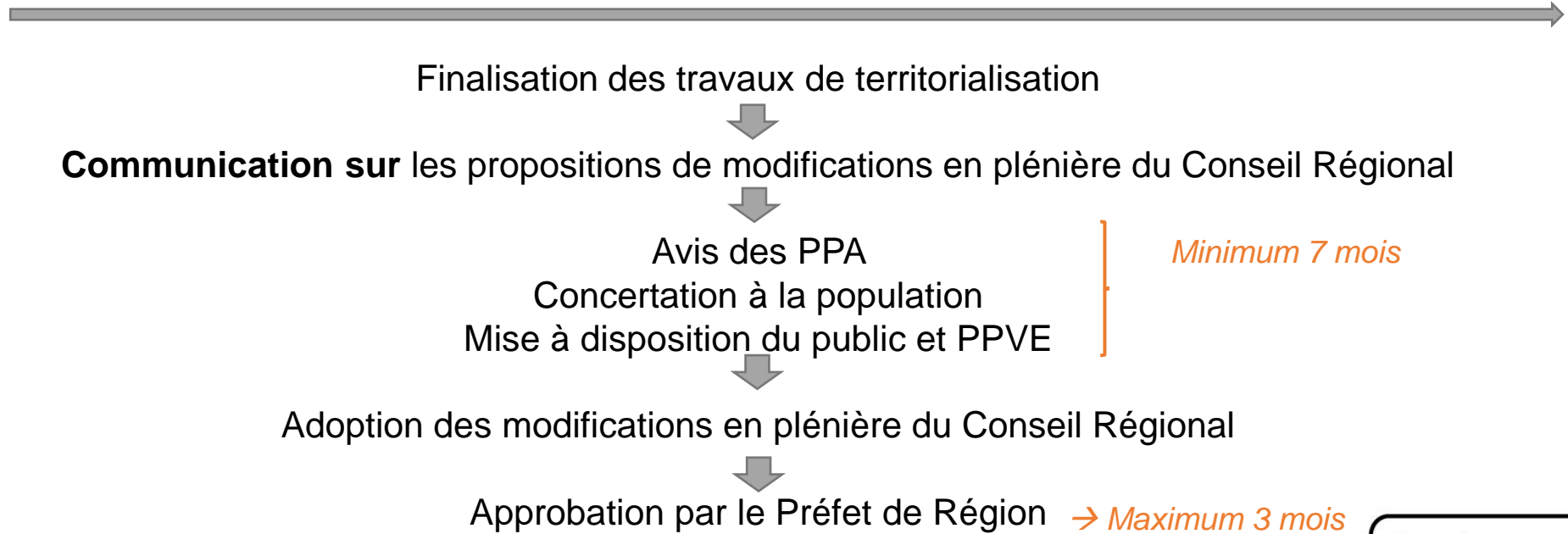
Des assouplissements annoncés par le Gouvernement mais non concrétisés à ce jour

➤ Assouplissement des délais

1 an

02/
23

02/
24



Comment tenir les délais dans le contexte actuel ?

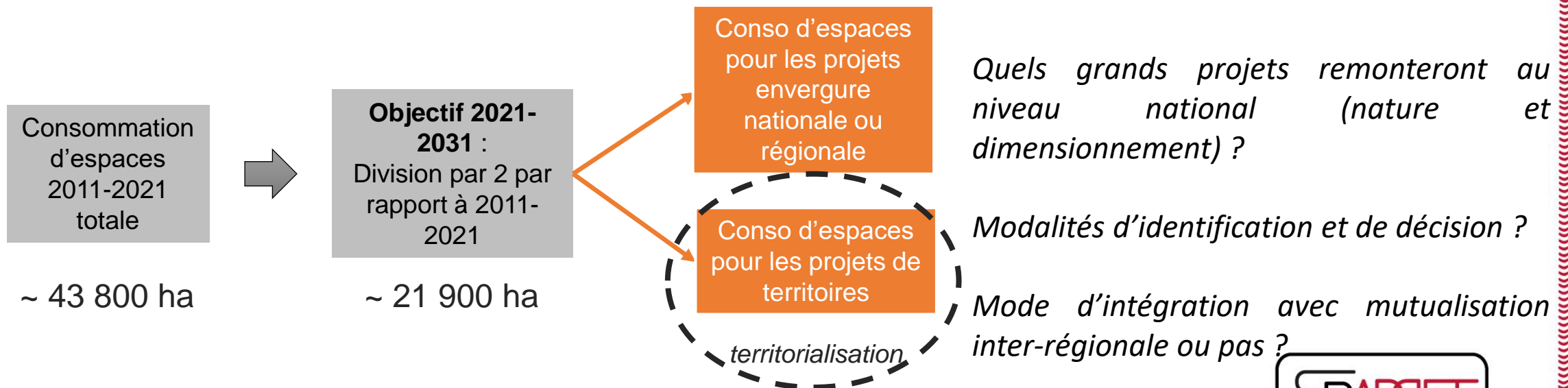




Des assouplissements annoncés par le Gouvernement mais non concrétisés à ce jour

➤ Création d'une enveloppe nationale de grands projets

La Région demande que les grands projets d'infrastructures soient comptabilisés au niveau national, sans péréquation



Mesure à partir de l'OCS régionale interpolée 2011-2021





Des « règles du jeu » nationales à stabiliser

- **Décrets d'application en attente sans visibilité sur le calendrier ...**
 - ✓ *révision du décret sur la nomenclature des sols*
 - ✓ *arrêté sur les seuils de référence*
 - ✓ *décret sur la classification du photovoltaïque au sol*

- **... et qui arrivent au compte gouttes**
 - ✓ *Décret n° 2022-1653 du 23 décembre 2022 sur la végétalisation des toitures et façades*
 - ✓ *Décret n° 2022-1673 du 27 décembre 2022 sur la renaturation*

- **Proposition de loi du Sénat (débattue à partir de mars 2023 ?)**



Des « injonctions contradictoires » qui complexifient l'exercice

- **Production de logements sociaux**
- **Production d'énergies renouvelables**
- **Réindustrialisation des territoires notamment ruraux**
- **Equipements publics structurants**





Des moyens à repenser et des réformes à engager ...

- **Besoins d'ingénierie supplémentaires** pour atteindre les objectifs de la loi

- **Moyens à renforcer pour accompagner**
 - ✓ le renouvellement urbain
 - ✓ la réhabilitation des logements vacants
 - ✓ la reconversion des friches
 - ✓ la renaturation
 - ✓ ...

- **Une fiscalité locale à faire évoluer**





Une loi complexe dans sa mise en œuvre au-delà de 2031

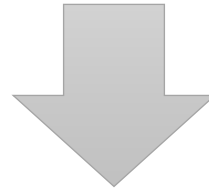
Le décret du 29/04/22 stipule qu'une cible d'artificialisation nette des sols doit être fixée entre les différentes parties du territoire régional au moins par tranches de 10 années.

- Reproduire le même exercice sur 2031-2050 sans outil de mesure et avec un nouveau référentiel (passage de la consommation d'espace à l'artificialisation)
- OCS-GE disponible au mieux en 2024 sur la Nouvelle-Aquitaine mais sur les millésimes 2018 et 2021





Une équation difficile à résoudre aujourd'hui, mais ...



Le SRADDET, levier stratégique pour réussir les transitions

- Concilier sobriété foncière et développement équilibré de la Nouvelle-Aquitaine
- Dépasser le taux et mettre en œuvre des modèles d'aménagement qualitatifs et innovants
- Encourager les complémentarités et les solidarités territoriales à l'échelle régionale et locale
- Envisager ensemble une trajectoire pragmatique et ambitieuse pour consommer moins et mieux





Direction de l'**I**ntelligence **T**erritoriale et de la **P**rospective du pôle **DATAR**
(Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale)

Pour plus d'informations, visitez la plateforme dédiée au SRADDET :
<https://participez.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADDET>

Pour contacter l'Unité SRADDET : sraddet@nouvelle-aquitaine.fr

